



QUELLE EST L'HISTOIRE DU CONGRES DES HAITIENS PARTICULIEREMENT SUR LA QUESTION DE LA DOUBLE CITOYENNETE / NATIONALITE?

Puisque le Congrès est en train de demander aux activistes de participer dans ce processus, il est donc légitime de poser la question ci-dessus.

En effet, depuis l'année 2004 nous nous engageons dans la lutte pour fortifier Haitiens et Haiti. Pour cela, nous avons jugé nécessaire d'ouvrir cette discussion au niveau à la fois national et international pour voir dans quelle mesure on pourrait amender la constitution de 1987 afin d'accorder la double nationalité aux Haitiens qui ont adopté la citoyenneté d'autres nations simplement pour améliorer leurs conditions de vie.

Après 12 mois de communs efforts, nous avons créé une organisation nommée "Congrès des Haitiens pour Fortifier Haiti". Nous avons rédigé un document stratégique pour guider notre travail. Notre mission est la suivante:

"Nous mobiliser en tant qu'Haitiens de l'extérieur pour aider à développer Haiti; renforcer et organiser nos ressources humaines et matérielles, nos enfants, amis et alliés d'Haiti pour donner une contribution positive vers la création d'une Haiti stable, paisible et prospère ou nous autres Haitiens vivant à l'extérieur pourrions nous réintégrer dans la vie de notre pays"

En outre, pour poursuivre la double citoyenneté / nationalité, le Congrès a entrepris les étapes suivantes:

NOVEMBRE 2006:

En préparation de la visite d'une délégation de plusieurs parlementaires Haitiens à Chicago en novembre 2006, sous le leadership du Sénateur Joseph Lambert, Président d'alors du Parlement, le Congrès dirigeait une coalition d'activistes et de gens bien imbus de la question à travers plusieurs sessions d'étude de notre constitution de 1987, en général, de l'Article 11 et de l'Article 15, en particulier, relatif à son interdiction à la double citoyenneté / nationalité. Compte était aussi tenu de la croissante tendance internationale au sujet des nations accordant la double citoyenneté / nationalité à leurs ressortissants; des conséquences actuelles de la dépopulation; et de la désintégration des Haitiens entre eux, etc... Le Congrès et la coalition présentaient aux parlementaires une "Pétition" pour l'amendement des Articles de la constitution de 1987 concernant la question de la double nationalité. Cette présentation a eu lieu devant une foule d'environ 500 invités.

DECEMBRE 2006:

Le Congrès établit un sous-comité pour promouvoir notre position, éduquer la communauté haïtienne locale sur la notion de la double nationalité et en organiser une conférence nationale. De même, le Congrès faisait circuler une "Pétition" dans le but de collecter des signatures.

JANVIER-OCTOBRE 2007:

Le Congrès effectuait une série d'ateliers de travail sur la double citoyenneté auprès des leaders religieux, des leaders des organisations locales, et du public en général, du nord au sud de Chicago. A l'occasion de chaque rencontre, nous envoyons des paquets d'invitation comprenant les Titres et Articles concernés de la constitution, une Pétition pour l'amendement des Articles de la constitution de 1987 concernant la question de la double nationalité, des copies d'Articles venant de plusieurs publications de différentes nations sur la double citoyenneté, une Pétition pour collecter des signatures, etc...

Aussi, des membres du Congrès se rendirent dans diverses radios locales pour donner des entrevues et annoncer des rencontres. A chaque rencontre, Durant l'année 2007 jusqu'à aujourd'hui, nous articulons notre position, nous distribuons de la littérature et nous collectons des signatures.

17 NOVEMBRE 2007:

Le Congrès eut son premier événement national et communautaire sur la double nationalité en commémorant la Bataille de Vertières. Nous avons lancé une invitation tant sur le plan national qu'international dans laquelle nous avons inclus les Titres et Articles de la constitution, une Pétition qui a été soumise aux parlementaires et une autre Pétition pour circulation afin d'obtenir des signatures. Une délégation de douze (12) Sénateurs Haïtiens, avec en tête le Sénateur Lambert, Président d'alors du Parlement, le Deputé Maxeau Balthazar, Questeur d'alors de la Chambre basse, Maitre Gérard Gourgues et quelques journalistes venant directement d'Haïti. Le Congrès a présenté un argument compréhensif pour amender notre constitution de 1987 en faveur de la double nationalité.

27-28 JUIN 2008:

Le Congrès lança un appel et organisa une conférence nationale pendant deux jours sur la double nationalité, les vendredi 27 et samedi 28 juin 2008.

Le Congrès préparait un paquet d'invitation composé une fois de plus des Titres et Articles relatifs de la constitution, d'une Pétition pour l'amendement des Articles de la constitution de 1987 concernant la question de la double nationalité, des copies d'articles de plusieurs publications de différentes nations sur l'issue de la double nationalité, d'une Pétition pour circulation afin d'obtenir des signatures, etc...

En la circonstance, nous avons élargi le cadre des invités en invitant des personnes, des organisations locales, la Presse Haïtienne, des organisations de New York, de Florida, de Boston, de Montréal, de Toronto, d'Haïti, etc... Nous avons aussi invité les Partis Politiques par l'intermédiaire de leurs Directeurs Exécutifs. Un suivi a été fait par le moyen téléphonique pour confirmer la réception des invitations.

De nombreux gens et organisations nous avaient honoré de leur présence. Outre les membres du Congrès des Haïtiens, on comptait la présence de l'Economiste Harry Fouché, Président du Consortium for Haitian Empowerment (CHE), du docteur Daniel Faustin, MD, officiel du SIMACT, Inc., du Comptable Frantz Bourget, de l'organisation Recensement 2010, du professeur Joseph Alfred, de Haitian Community Relations, Inc., du docteur Bernier Laurédans, M.D, Président de la Haitian League, avocat Joseph (Makhandal) Champagne, Vice-Président et avocat Emmanuel Coffy, Président de la Haitian Leadership Conference, Inc., Mecca aka Grimmo, poète, Haitian-American / Rap Artist et autres. Deux des organisations présentes étaient des Partis Politiques. En l'occurrence, la Fusion qui a été représentée par son Président, Maître Victor Benoit, et l'Union, par son Président Pasteur Chavannes Jeune. Parmi les autres gens qui étaient présents, deux d'entre eux étaient des officiels Haïtiens, à savoir le Sénateur Roudolph Boulos et le Député Maxeau Balthazar. Etaient aussi présents trois officiels du gouvernement américain, la Député (U.S. Congresswoman) Jan Schakowsky de l'État d'Illinois, Sénateur Kwame Raoul et Assesseur (U.S. Alderman) Lionel Jean-Baptiste, Président du Congrès des Haïtiens pour Fortifier Haïti.

Une invitation a été envoyée à tous les Partis Politiques, à toutes les organisations dont nous avons eu le contact et à toute la communauté Haïtienne en général.

Somme toute, la conférence a été une réussite. Le programme était compréhensif. Le paquet distribué aux gens comprenait un questionnaire sur la double nationalité, une Proposition de Loi pour amender la constitution, une demande de participation dans un effort national et international pour organiser une conférence internationale sur la double nationalité, une demande de participants pour assister au développement d'une Proposition de Loi, etc...

Cette conférence nous a permis d'obtenir le consentement de certains des participants pour nous aider non seulement à améliorer la Proposition de Loi soumise par le Congrès, mais aussi à organiser la conférence internationale prévue pour l'été 2009 en Haïti (les dates seront annoncées bientôt), et à mobiliser les Haïtiens vivant à l'étranger pour renforcer le support pour amender la constitution de 1987 en faveur de la double nationalité.

OCTOBRE 2008:

Des représentants du Congrès se sont rendus à New Jersey pour participer à une conférence / convention patronée par la Haitian League afin de présenter leurs arguments aux représentants venant de divers coins des Etats-Unis et aux représentants de l'Etat Haïtien, notamment le Président de la Chambre du Sénat, Dr. Kély Bastien, le chef de cabinet du Premier Ministre, etc...

MARS 2009 à JUIN 2009

Le Congrès des Haïtiens a continué de s'acquitter de son travail d'organisation autour de la question de la double citoyenneté. Du 21 Mars 2009 au 17 Juin 2009, nous avons lancé une série de conférences téléphoniques nationales, chaque samedi de 4:00 à 5:00 pm (CST) dans laquelle ont participé des militants haïtiens de New York, Floride, Boston, New Jersey, Californie, Géorgie, Illinois et d'autres lieux. Un agenda bien détaillé sur la question a été préparé pour la convenance de tout un chacun.

Durant cette même période, des représentants du Congrès des Haïtiens se sont rendu à Atlanta, à New York et à Boston, pour élargir le cadre de campagne pour la double citoyenneté. Nous avons aussi intervenus sur des programmes de plusieurs radios pour promouvoir la cause à New York, à Montréal, à Boston et à d'autres endroits.

MAI 2009

En Mai 2009, des militants du Congrès des Haïtiens se sont rendu aussi en Haïti pour présenter notre «proposition de loi» visant à modifier la Constitution ___ pour la double citoyenneté. Au cours de cette tournée nous avons rencontré l'honorable Charles Manigat, ministre des Haïtiens vivant à l'étranger, l'Honorable Joseph Jasmin, ministre de la liaison entre le Législatif et l'Exécutif, des partis politiques, Professeur Claude Moïse et l'ensemble de la Commission chargée de travailler sur proposition de l'amendement de la Constitution. Du même coup, nous avons finalisé les plans pour la Conférence internationale.

15 JUILLET au 23 JUILLET 2009

Plusieurs représentants du Congrès des Haïtiens se rendaient en Haïti pour tenir une journée de conférence internationale sur la double citoyenneté à l'Hôtel Karibe Convention Center le 23 Juillet, 2009. Cette conférence a réuni plus de 300 personnes dont plusieurs élus, notamment, les sénateurs Riché, Lambert, Beauzile, Mathurin; Députés Dort, Douze, Domond, organisations telles que NOAH (National Organisation for the Advancement of Haitians), HALEC (Haitian American Leadership Council), HANA (Haitian American National Alliance), OCODER Organisations Communautaire pour de Développement Rural), Jeunesse en Marche pour l'Avenir (JMA), Haiti Tourism Development, Alliance des Haïtiens d'Outre Mer, Recensement 2010 et Société civile

Le Congrès des Haïtiens a été invité à faire son exposé sur la double citoyenneté à la conférence de l'Unité de la Diaspora Haïtienne" qui a eu lieu du 6 au 8 aout écoulé, organisé par La Ligue Haïtienne. En outre, l'organisation a poursuivi son travail en essayant de motiver les législateurs actuels à voter en faveur de la proposition du Président Préval pour recommander à la 49ème Législature de modifier la Constitution de 1987 dans le but d'accorder la double citoyenneté aux haïtiens qui sont devenus des citoyens naturalisés d'autres nations et à leurs enfants.

La victoire d'aujourd'hui appartient à tous les Haïtiens. Peu importe si vous avez appuyé l'appel ou non, c'est un grand pas dans la bonne direction. Pour de plus amples renseignements, s'il vous plaît appeler le Congrès des Haïtiens au 847-475-5856. Visitez aussi nos sites www.haitiancongress.org et www.haitiancongresspac.org pour vous familiariser avec nos autres domaines d'activités

Unis, nous pouvons remporter la victoire!